

# Quand le marché exige l'égalité des genres

Entre ses bureaux de Zurich, Genève, Zoug, Lausanne et Bruxelles, l'étude d'avocats Meyerlustenberger Lachenal promeut la présence des femmes au sein de ses associés. En plus de l'évolution sociétale à soutenir, le cabinet y voit aussi et surtout une nécessité pour suivre les demandes et dynamiques qui caractérisent le marché actuel. Explications.

**A**vec trois femmes au sein de ses associés du bureau de Genève (et quatre à Zurich), soit 20%, ainsi que 75% d'avocates collaboratrices, l'étude d'avocats Meyerlustenberger Lachenal fait figure de référence en matière d'égalité des genres. Car aujourd'hui, si les acteurs de la filière juridique semblent conscients de la faible représentation féminine pour les postes à responsabilité, les résultats peinent encore à se concrétiser. Sous l'impulsion des nouvelles générations qui commencent à occuper les postes dirigeants au sein des différentes études, la donne change tout de même, et semble sur le point d'évoluer dans le bon sens.

## Flexibilité et équilibre

«Le fait de parvenir à concilier ses projets familiaux avec ses objectifs de carrière nécessite plusieurs conditions, explique Nadine von Büren-Maier qui est associée au sein de l'étude depuis 2010 et attend son troisième enfant. Il faut pouvoir compter sur le soutien de ses associés, ce qui n'est pas toujours facile à trouver dans notre branche. A l'instar de tout poste à responsabilité, il faut ensuite être prête à faire quelques concessions en s'organisant pour gérer plusieurs priorités en parallèle, par exemple en travaillant parfois depuis chez soi. Cette situation favorise également le travail en équipe. Si certaines études voient le travail à distance et la flexibilité dans les horaires pour des raisons familiales comme un obstacle, il faut savoir que cela engendre également de bons atouts. Car on développe une grande efficacité et un très bon sens pratique en travaillant de cette manière. Ce qui se répercute positivement sur ses collègues ainsi que ses clients. L'équilibre entre vie de famille et vie professionnelle permet de continuer à exercer

ce métier avec passion et atteindre ses objectifs.»

« **L'équilibre entre vie de famille et vie professionnelle permet de continuer à exercer ce métier avec passion et atteindre ses objectifs.**

Selon Nadine von Büren-Maier, spécialisée en droit commercial et propriété intellectuelle, la présence progressive des femmes dans les rangs des associés résulte également d'un facteur générationnel, la génération actuelle étant plus prompte à reconnaître sans a priori les compétences professionnelles et également plus investie dans sa vie privée.

## De stagiaire à associée

Arrivée au sein de l'étude Meyerlustenberger Lachenal en 2006 pour y effectuer son stage d'avocat, Maud Udry-Alhanko, spécialisée dans le droit de la famille et la clientèle privée est associée depuis maintenant trois ans. Une belle progression, qu'elle dit devoir en partie au soutien dès le début de sa carrière d'un mentor extraordinaire. Encouragée et soutenue par sa famille, cette mère de deux enfants s'inspire notamment de sa grand-mère, l'une des premières femmes conseillère des Etats.

«Nous tenons à montrer l'exemple pour inspirer d'autres femmes à concrétiser leurs objectifs professionnels. Il s'agit d'un métier contraignant, rythmé par les délais et les exigences soutenues de nos clients mais le cadre professionnel offert permet aux personnes motivées de s'épanouir sans devoir se préoccuper de préjugés d'un autre temps. Le défi est donc de prévenir des départs vers une autre filière, ce que nous réussis-

sons bien notamment grâce à la place importante que nous accordons à l'individu. Nous sommes également fiers que notre étude soit le reflet des grandes études internationales, qui comptent au sein de leurs associés un nombre de femmes bien plus important que les études d'affaires suisses. Il est enfin intéressant de constater qu'un lien de solidarité se crée rapidement avec les avocates associées de nos études partenaires à l'étranger, sans doute parce que nous sommes encore bien moins nombreuses».

## Une réponse au marché

Selon Mona Stephenson, qui a rejoint l'étude Meyerlustenberger Lachenal l'an dernier en tant qu'associée spécialisée en droit des sociétés et fusions & acquisitions, la présence des femmes à des postes à responsabilité répond surtout à des demandes du marché.

« **Nous tenons à montrer l'exemple pour inspirer d'autres femmes à concrétiser leurs objectifs professionnels.**

«Davantage représentées aujourd'hui au sein de la direction et des conseils d'administration des entreprises que nous conseillons, les femmes veulent en effet pouvoir s'adresser à des partenaires qui ne soient pas exclusivement masculins. Nous ne faisons, en somme, que répondre à une demande de nos clients, hommes ou femmes. Quoi qu'il en soit, des études sur le sujet ont montré que la diversité dans le monde des affaires, en particulier un bon équilibre entre hommes et femmes, était extrêmement positive. Outre l'évolution de la société qu'il s'agit de promouvoir, il convient également de suivre l'évolution du marché qui se



Nadine von Büren-Maier



Maud Udry-Alhanko



Mona Stephenson

caractérisent par une présence féminine en constante augmentation».

Pour Mona Stephenson, mère d'un enfant, les femmes doivent aussi pouvoir compter sur la solidité de leur réseau ainsi qu'une bonne répartition des charges familiales avec leur conjoint. Il s'agit en fin de compte, selon elle, uniquement d'une question de mentalité des employeurs, car les difficultés que connaissent les jeunes mères avec des postes à responsabilité, s'appliquent, en théorie, de la même manière aux hommes impliqués dans leur vie familiale.

TEXTE THOMAS PFEFFERLÉ



www.mll-legal.com